

Demande d'autorisation d'ouverture de chantier.

- Travaux :** Programmable Intervention ponctuelle Urgent
- Sur chaussée : longitudinal :mL Béton Bi couche
 Transversal enrobé Sable Terre
- Sur trottoir : béton enrobé enduit autre
- Sur espace public piéton : dallage béton autre
- Sur espace vert :

	Maître d'ouvrage	Entreprise
NOM et Adresse		
Tel et fax		
Responsable travaux		
Type de travaux		

Date des travaux :

Début : Fin :

Localisation des travaux :

Nom voie et N° :

Délimitation : entre la rue :et la rue :

Besoin d'arrêt de circulation temporaire : demandé le :

Nature des travaux :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Réparation conduite ou câble
<input type="checkbox"/> Raccordement construction
<input type="checkbox"/> Suppression branchement
<input type="checkbox"/> Pose ou extension réseau
<input type="checkbox"/> Mise à niveau regard
<input type="checkbox"/> Réalisation de sondage
<input type="checkbox"/> Autre (à préciser) | <input type="checkbox"/> Création ou réfection trottoir
<input type="checkbox"/> Réfection de chaussée
<input type="checkbox"/> Réparation de grille pluviale
<input type="checkbox"/> Aménagement de voirie
<input type="checkbox"/> Pose de mobilier urbain
<input type="checkbox"/> Pose de ralentisseur
<input type="checkbox"/> Marquage au sol |
|---|--|

Je m'engage à faire respecter aux entreprises intervenant sur le chantier le Règlement de Voirie de la Commune de Saint Paul, dont j'ai pris connaissance.

Important : Fournir un plan de situation du chantier ainsi qu'un croquis précis d'exécution des travaux.

Le demandeur : (NOM et Date)



PROCEDURE

PREPARATION DU CHANTIER :

Le pétitionnaire devra au préalable à cette demande effectuer les démarches réglementaires de DICT et DR auprès des gestionnaires de réseaux sur le domaine public.

FORMULATION :

1/ Remplir toutes les rubriques (intervenants, noms, adresse exacte, surface...)

2/ Joindre systématiquement :

- Un extrait de plan de situation du chantier
- **Un plan d'exécution au 1/200^{ème}** visualisant le tracé des travaux et comportant la délimitation des chaussées, trottoirs et espaces verts, ainsi que l'implantation des mobiliers urbains et autres (signalisation verticale, plot incendie...)

3/ En cas de modification de la circulation ou du stationnement pendant la durée du chantier, formuler une demande spécifique avec le formulaire adapté (cf demande d'arrêté de circulation)

(attention : les délais de délivrance des arrêtés de circulation sont de 15 jours ouvrés.).

4/ Ne pas oublier de signer la demande.

ATTENTION : Tout dossier incomplet ne pourra être traité par les services communaux

TRANSMISSION :

Votre demande doit nous parvenir au moins 10 jours OUVRES avant la date de démarrage du chantier à l'adresse suivante ou par fax :

Direction Environnement et des Infrastructures
BP 44 97861 St Paul cedex
Tel : 0262 459055, fax : 0262 459059

Toute demande ne respectant pas ces délais, devra être justifiée et pourra se voir rejetée par les services communaux.